

Pêche EN HERBE

Guide de l'animateur



Forêts, Faune
et Parcs
Québec



Table des matières

Guide Pêche en herbe

Programme Pêche en herbe	p.4
--------------------------	-----

Votre rôle	p.6
------------	-----

Partie 1	Organiser une journée de Pêche en herbe	p.8
-----------------	--	-----

1.	Recruter des animateurs	p.12
----	-------------------------	------

2.	Choisir un site de pêche	p.14
----	--------------------------	------

3.	Préparer le matériel requis	p.18
----	-----------------------------	------

4.	Accueillir un groupe de jeunes	p.22
----	--------------------------------	------

Partie 2	Horaire type d'une activité Pêche en herbe	p.24
-----------------	---	------

1.	Bloc 1 - Ce qu'il faut savoir avant d'aller pêcher	p.28
----	--	------

1.1	Pourquoi pêcher ?	p.30
-----	-------------------	------

1.2	La sécurité avant tout	p.34
-----	------------------------	------

1.3	Connaître les espèces de poissons présentes	p.38
-----	---	------

1.4	Espèces en péril	p.42
-----	------------------	------

1.5	Espèces exotiques envahissantes	p.44
-----	---------------------------------	------

1.6	Se familiariser avec l'équipement	p.46
-----	-----------------------------------	------

2.	Bloc 2 - Techniques de pêche et remise à l'eau	p.48
----	--	------

3.	Bloc 3 - Retour, réglementation et conclusion	p.52
----	---	------

Annexes

Exemples de jeux proposés	p.54
---------------------------	------

Plus d'informations	p.58
---------------------	------

Programme Pêche en herbe

C'est en constatant la diminution du nombre de pêcheurs au Québec, surtout chez les jeunes, que la **Fondation de la faune du Québec** et ses partenaires ont mis sur pied un programme d'initiation à la pêche sportive nommé ***Pêche en herbe***.

Ce programme offre aux jeunes l'occasion de se familiariser avec une activité fascinante pratiquée depuis plusieurs générations. Il offre l'occasion de découvrir l'environnement et la biologie des poissons, le plaisir d'une journée passée en nature avec des amis et l'excitation d'avoir une prise au bout de la ligne. ***Pêche en herbe*** vise à stimuler l'intérêt pour la pêche et à faire naître une nouvelle passion chez les jeunes.



Ce programme compte sur l'engagement d'organismes qui croient en l'importance de préparer une relève. **La Fondation de la faune du Québec** désire, par le présent guide de l'animateur, vous soutenir dans la planification et la tenue de journées d'initiation à la pêche. Ainsi, dans toutes les régions du Québec, « des pêcheurs en herbe » pourront s'adonner aux plaisirs de cette activité.

Votre rôle



En tant qu'animateur de **Pêche en herbe**, votre rôle est d'assurer la sécurité et de fournir un encadrement de qualité pour l'apprentissage et le plaisir des jeunes. Vous êtes les mieux placés pour leur transmettre l'amour et la passion de la pêche, de sorte qu'ils aient les outils, l'expérience et aussi l'envie de pratiquer à nouveau cette activité avec des amis ou la famille. Vous assumez donc un rôle important dans la préparation de la relève de la pêche au Québec.

À la suite de leur participation au programme **Pêche en herbe**, les nouveaux pêcheurs seront en mesure de pratiquer leur nouvelle activité de façon autonome

et sécuritaire tout en respectant la réglementation et l'environnement. Il est donc primordial pour vous d'assurer une formation minimale de qualité à tous les participants.

Ce guide vous permettra de réviser et de peaufiner vos connaissances pour encadrer de jeunes pêcheurs. Nous vous invitons également à aller chercher de l'information complémentaire sur la pêche sportive au Québec en consultant, notamment :

- Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs à www.mffp.gouv.qc.ca sous les onglets faune et pêche ;
- Ministère du développement durable, de l'environnement et de la lutte aux changements climatiques à www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/guide/index.html
- L'ABC de la pêche sur le site www.sepaq.com

Partie 1

Organiser une journée *Pêche en herbe*

Lors de votre journée ***Pêche en herbe***, vous recevrez plusieurs jeunes excités de découvrir cette nouvelle activité et d'avoir un poisson au bout de leur ligne. Afin d'assurer le succès de cette journée, vous devrez :

- Recruter des animateurs
- Choisir un site ;
- Préparer le matériel ;
- Accueillir un groupe de jeunes.



Pêche blanche

L'activité Pêche en herbe s'offre aussi durant l'hiver sous forme de pêche blanche ou pêche sur la glace. L'organisation de l'activité est sensiblement la même, mais il faut prendre en considération quelques variantes relatives à l'hiver.

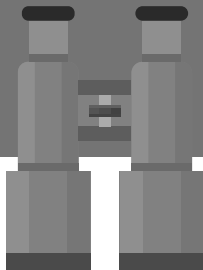
Partie 1

Organiser une journée *Pêche en herbe*

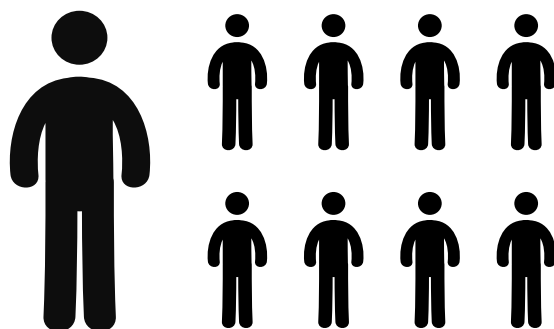
- 1. Recruter des animateurs**
- 2. Choisir un site**
- 3. Préparer le matériel**
- 4. Accueillir un groupe de jeunes**

Partie 1

1. Recruter des animateurs



La réussite de votre activité ***Pêche en herbe*** repose sur la qualité de vos animateurs. Votre groupe d'animateurs devra compter des gens ayant un minimum d'expérience dans le domaine de la pêche (ou une formation adéquate), de l'expérience dans l'animation auprès des jeunes et des compétences en secourisme. Nous suggérons un ratio d'au moins un adulte pour huit jeunes. Il est ainsi plus facile de faire face aux imprévus.

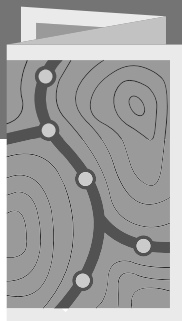


Nous suggérons un ratio d'au moins
1 adulte pour 8 jeunes.

Il est nécessaire que les animateurs se réunissent avant la tenue de l'activité, afin de discuter de l'horaire et de répartir les tâches. Cette rencontre devrait aussi permettre de rappeler les consignes de sécurité à tous les animateurs, de mettre leur expérience en commun et, finalement, de désigner un responsable de l'activité qui sera présent sur le site. Cette dernière mesure est fortement recommandée.

Partie 1

2. Choisir un site de pêche



La pêche est généralement permise partout au Québec. Bien que la plupart des plans d'eau du Québec soient publics, les terrains qui les bordent peuvent ne pas l'être, particulièrement dans le sud du Québec. Les terres qui ne sont pas privées appartiennent au domaine de l'État et l'accès en est libre. Cependant, une partie des terres du domaine de l'État est organisée en territoires structurés. Les zecs, pourvoiries, parcs, réserves et aires fauniques communautaires sont des territoires qui présentent des modalités particulières d'accès et pour lesquels il faut généralement payer certains droits pour y pêcher et pour y séjourner. En contrepartie, on y retrouve des

infrastructures plus élaborées, comme de l'hébergement en chalet et des embarcations.

Il est important de choisir un site qui sera une source de plaisir pour les jeunes. Le choix de ce site dépendra principalement de quatre critères :

1. L'accessibilité

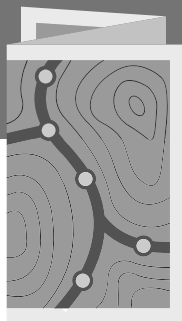
Choisir un site accessible, tel un parc municipal, rend les déplacements moins compliqués et permet aux jeunes d'y revenir par eux-mêmes pour s'adonner à leur nouvelle passion. Il est fortement suggéré de réserver et d'avoir les autorisations nécessaires pour le site, s'il y a lieu, et de bien délimiter les zones de pêche pour vos jeunes pêcheurs afin de ne pas nuire à d'autres utilisateurs du site.

2. Le type de pêche

Vous pouvez choisir un type de pêche à gué ou dans une embarcation. La pêche à gué sera beaucoup plus sécuritaire, plus pratique et facile à encadrer. Elle permettra aux jeunes d'y revenir par la suite.

Partie 1

2. Choisir un site de pêche



3. L'environnement

L'activité ***Pêche en herbe*** nécessite un bloc de préparation pouvant aller jusqu'à deux heures suivies de différents ateliers . Le site doit être calme et offrir l'espace requis pour la dispersion des équipes et la pratique du lancer. Il peut être utile d'avoir accès à un bâtiment pour ranger le matériel ou s'abriter en cas de mauvais temps. Il est important aussi de prévoir l'accès à une source d'eau potable ainsi qu'à des toilettes.

4. Le succès de l'activité

Il est recommandé de choisir un site où les jeunes auront le plus de chance possible de capturer un poisson. N'oubliez pas que les jeunes pêcheurs sont plus susceptibles d'avoir la piqure de la pêche s'ils réussissent à prendre un poisson !



Pêche blanche

Il est très important de comprendre le danger de s'aventurer sur une surface d'eau gelée durant l'hiver. Si vous prévoyez organiser une pêche blanche, assurez-vous d'être accompagné, dans votre organisation, d'une personne ayant l'expérience requise ainsi que les connaissances du plan d'eau sur lequel vous vous aventurez.

Comme la pêche blanche se déroule à l'extérieur durant l'hiver, il est important de prévoir un endroit pour se réchauffer.

Partie 1

3. Préparer le matériel requis

Prenez le temps de préparer le matériel suivant :
Un ou plusieurs coffres à pêche pour les animateurs incluant :



**Leurres
et appât**



Plombs



Paire de pince



Coupe-ongles



**Couteau
de pêche**
pour éviscérer



Hameçons



Fil à pêche



Filet de pêche



Balance



**Canne
et moulinet**



**Contenant de
vers de terre**

1 par équipe de
10 personnes



**Sacs de
plastique**

pour remettre le poisson
aux jeunes s'il y a lieu



**Ruban à
masquer**

pour inscrire le nom du
jeune sur sa canne à pêche



Un sifflet

pour attirer l'attention



Photographies

ou illustrations des espèces
de poissons susceptibles
d'être pêchés dans votre zone



Glacière

et glace pour conserver
le poisson (s'il y a lieu)



**Trousse de
premiers soins**

crème solaire,
insectifuge



**Téléphone
cellulaire**

ou tout autre moyen de
communication, pour
les urgences.

Partie 1

3. Préparer le matériel requis



Pêche blanche

Voici l'équipement à rajouter à la liste précédente lors d'une pêche sur glace.

- Des brimbales ;
- Une canne à dandiner ;
- Une écumoire ;
- Un sceau en plastique ;
- Une tarière manuelle ou à essence ;
- Un ballon ou un frisbee (ou n'importe quel jeu extérieur faisant bouger, au choix de l'animateur).

Matériel fourni par la Fondation de la faune du Québec

Pour l'animation

- Images et illustrations disponibles à la fin de cette brochure
- Le guide ***Moi je pêche avec...Guliver !***

Pour chaque participant :

- Canne à pêche pour débutant ;
- Le guide ***Moi je pêche avec...Guliver !***
- Certificat Pêche en herbe (permis de pêche valide jusqu'à 18 ans)



Pêche blanche

Le guide ***La pêche blanche avec... Guliver !***

Une subvention pour l'achat ou la fabrication de brim-bales est remise à l'organisme.

4. Accueillir un groupe de jeunes



Les jeunes de 9 à 12 ans représentent la clientèle cible idéale pour une journée **Pêche en herbe**. Les jeunes de cet âge sont plus réceptifs pour assimiler de nouvelles connaissances. Il est suggéré d'accueillir un groupe d'âge homogène pour une meilleure gestion de l'activité. Il est aussi plus facile d'atteindre les objectifs de **Pêche en herbe** si l'attention des jeunes n'est pas perturbée par la présence de leurs parents.

Un groupe déjà structuré (groupe scolaire, scout, etc.) est fortement recommandé. Ainsi les accompagnateurs ou les professeurs pourront vous assister dans l'organisation et la gestion des groupes.

Il est important de transmettre aux responsables de ces groupes une lettre spécifiant :

- 
- l'adresse et le lieu de l'activité ;
 - l'horaire de la journée ;
 - les heures d'arrivée et de départ ;
 - les nombres minimum et maximum de participants ;
 - les besoins tels que lunch et eau, ainsi que l'habillement en fonction de la température (imperméable, vêtement de rechange, crème solaire, insectifuge ainsi que chaussures ou bottes adéquates).
 - les vêtements de sécurité (lunettes, casquette, veste de flottaison, etc.) s'ils ne sont pas fournis sur place.



Pêche blanche

Un habillement adapté à la température plus froide (vêtement chaud, vêtement de rechange, bottes, mitaines et tuques).

Partie 2

Horaire type d'une activité Pêche en herbe

Voici l'horaire type d'une activité **Pêche en herbe** que nous vous invitons à suivre. L'horaire, la durée des activités et des différents blocs varient selon votre environnement, votre région, la période de l'année, et en fonction du nombre et de l'âge des participants.



Une activité Pêche en herbe s'échelonne sur environ 5 heures et comporte généralement trois blocs :

- **Bloc 1 :** Ce qu'il faut savoir avant d'aller pêcher
(durée : entre 1 h 30 et 2 h)
- **Bloc 2 :** Techniques de pêche et remise à l'eau
(durée : entre 2 h et 2 h 30) ;
- **Bloc 3 :** Retour, réglementation et conclusion
(durée : entre 30 minutes et 1 h).

Il est important de prévoir un temps pour l'arrivée des participants et la formation des équipes avant le premier bloc, et un temps de déplacement entre le premier et le deuxième bloc, selon l'emplacement de votre site de pêche.

Il est suggéré d'ajouter du dynamisme et des jeux afin d'éviter des présentations magistrales (voir exemple de jeux, en annexe, p.54).

Gardez bien en tête que l'objectif principal des jeunes est d'attraper un poisson. Alors, tentez de leur laisser une période de pêche la plus longue possible.

Partie 2

Horaire type d'une activité *Pêche en herbe*

- 1. Ce qu'il faut savoir avant d'aller pêcher**
- 2. Techniques de pêche et remise à l'eau**
- 3. Retour, réglementation et conclusion**

Partie 2

1. Ce qu'il faut savoir avant d'aller pêcher



entre 1h30
et 2h00

Ce bloc est séparé en plusieurs sections qui traitent des connaissances préalables à la pratique de la pêche. Tous les thèmes abordés se retrouvent dans le guide ***Moi je pêche avec... Guliver !*** qui est remis aux jeunes lors de l'activité. Les animateurs sont invités à s'inspirer du guide pour préparer leur animation, qui est disponible en tout temps sur le site de la Fondation de la faune à http://www.fondationdelafaune.qc.ca/initiatives/programmes_aide/3.



Partie 2

1.1 Pourquoi pêcher ?



Objectif : *Expliquer les différentes raisons pour lesquelles la pêche est une activité qui gagne à être pratiquée.*

Principales raisons :



Pour le plaisir



Pour se nourrir



Pour développer ses habiletés
personnelles et relever de nouveaux défis.



Pour profiter du plein air et de la nature



Pour faire de belles rencontres avec ses
amis et sa famille

La pêche est une activité familiale par excellence qui peut se pratiquer en tout temps de l'année. Le Canada a la réputation d'être un des meilleurs endroits sur la planète pour la pêche sportive. On y retrouve environ 1,2 million de lacs, de rivières et de ruisseaux en plus de trois océans qui abritent 270 espèces de poissons. Pour certains, c'est un mode de vie, une culture qui est transmise de génération en génération. C'est aussi un moment privilégié qui permet de renouer avec la nature et d'apprécier les paysages.

Partie 2

1.1 Pourquoi pêcher ?



Puis, il y a le plaisir de partager et de consommer ses prises en famille et entre amis. En plus, le poisson, c'est bon pour la santé ! Bref, toutes les raisons sont bonnes pour pêcher !

Posez des questions aux jeunes afin de leur permettre de partager leurs expériences de pêche antérieures et leurs histoires de pêche !



Pêche blanche

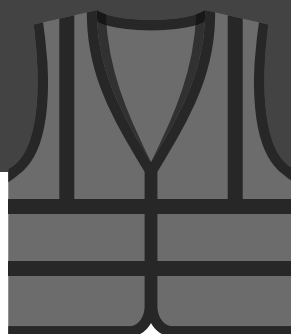
Tous les thèmes abordés concernant la pêche blanche se retrouvent dans le guide ***La pêche blanche avec... Guliver !*** qui est remis aux jeunes à la fin de l'activité.

Déjà au temps des Amérindiens, premiers habitants du continent, on pratiquait la pêche blanche comme moyen de survie. Les autochtones du nord du Canada pêchent encore de nos jours sur la glace avec leurs lances. Aujourd'hui, la pêche constitue plutôt une activité récréative. La saison se tient habituellement de décembre à mars. La pêche sur la glace se pratique un peu partout au Québec.

Partie 2

1.2 La sécurité avant tout

*(Page 15 du guide **Moi je pêche avec...Guliver !**)*



Objectif : *Faire connaître le code d'éthique du pêcheur et les règles de sécurité à respecter lorsque l'on pêche à gué ou à bord d'une embarcation.*



Il est primordial de connaître les règles de base de la sécurité sur l'eau en insistant sur l'importance de :

- *Toujours prévenir un adulte et ne jamais partir seul*
- *Toujours porter une veste de sécurité en embarcation et même sur le bord de l'eau*



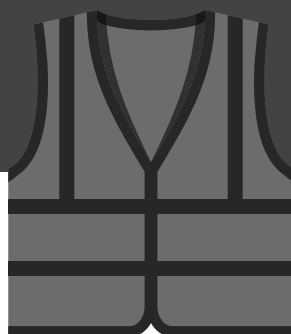
- *Toujours rester assis dans une embarcation*
- *Toujours être attentif aux conditions météorologiques.*
- *Se comporter en bon pêcheur en respectant les autres pêcheurs, la réglementation de la pêche au Québec² et les règles de sécurité nautique³*
- *Manipuler sa canne à pêche de façon sécuritaire.*

Vous pouvez inviter un agent de protection de la faune pour présenter la réglementation lors de votre activité. Pour ce faire, adressez-vous au bureau régional du ministère responsable de la faune.

Partie 2

1.2 La sécurité avant tout

*(Page 15 du guide **Moi je pêche avec...Guliver !**)*



Objectif : *Faire connaître au jeune l'importance des règles de base de la sécurité sur la glace et de la pêche blanche.*



Pêche blanche

*(Pages 23 et 24 du guide **Moi je pêche avec...Guliver !**)*

- Connaître les facteurs qui influencent l'épaisseur de la glace.

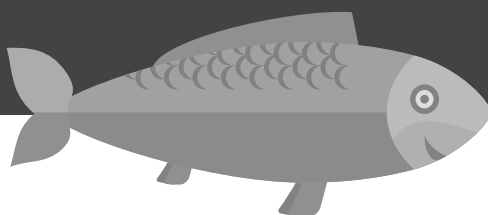


- Savoir que la couleur de la glace est une indication de sa qualité et de sa solidité :
 - ◇ **Glace bleu pâle** : ce type de glace est le plus solide ;
 - ◇ **Glace blanche opaque** : formée lorsque de la neige saturée d'eau gèle à la surface de la glace. En général, sa solidité équivaut à la moitié de celle de la glace de couleur pâle ;
 - ◇ **Glace grise** : la couleur grise indique la présence d'eau, attribuable habituellement au dégel.
- Savoir se méfier de la glace qui entoure les structures érigées par l'homme : quais, bouées, marqueurs de chenal, etc., mais aussi des trous et des fissures dans la glace, de la neige lourde sur la surface et des zones où des vents et des courants forts sont habituels.
- **Connaître l'épaisseur de glace recommandée avant d'entreprendre des activités ;**
 - Vérifier les conditions de la météo.
 - Éviter les activités sur glace pendant les journées chaudes ou les tempêtes.
 - Vérifier les conditions de la glace à l'aide d'experts.
 - Se tenir loin des sentiers ou des surfaces de glace inconnus.
 - Éviter de vous déplacer sur la glace lorsqu'il fait noir.
 - **Ne jamais s'aventurer seul sur la glace.**
 - **Savoir se tenir au chaud et savoir ce qu'est l'hypothermie.**

Partie 2

1.3 Connaître les espèces de poissons présentes

*(Pages 4 à 9 du guide **Moi je pêche avec...Guliver !**)*



Objectif : *Initier les jeunes pêcheurs à la biologie des poissons présents dans notre région.*

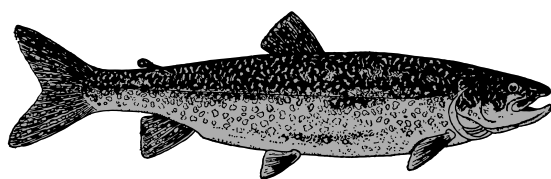
- *Avant de pêcher, il faut connaître le point d'eau et les espèces qui s'y retrouvent.*
- *L'identification des espèces nous renseigne sur leur biologie, mais aussi sur les appâts à utiliser et les bons endroits où lancer sa ligne.*

- *Il est possible de faire trois ateliers de 15 à 20 minutes sur l'anatomie du poisson, son habitat et son alimentation.*⁴

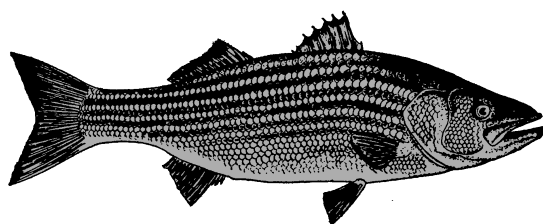


Pêche blanche

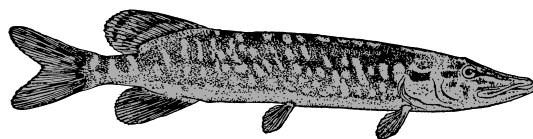
*Pages 4, 16 et 29 à 31 du guide **La pêche blanche avec... Guliver !***



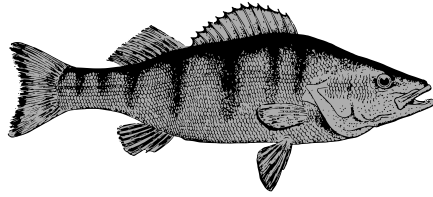
Truite



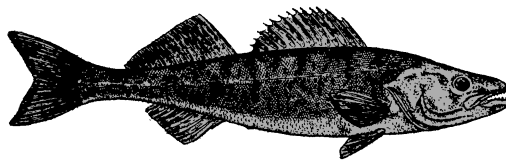
Bar Rayé



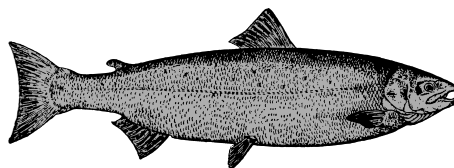
Brochet



Perchaude



Doré

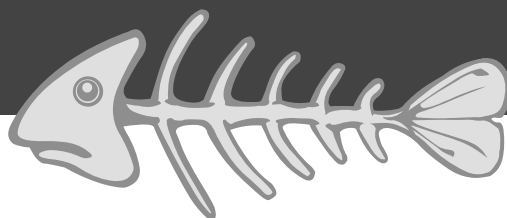


Saumon

Partie 2

1.4 Espèces en péril⁵

*(Pages 4 à 9 du guide **Moi je pêche avec...Guliver !**)*



Objectif : *Sensibiliser les jeunes à la situation de certaines espèces en péril et faire valoir l'importance de préserver l'écosystème aquatique et sa biodiversité.*

Il est important de mentionner aux jeunes pêcheurs que les écosystèmes aquatiques sont fragiles : les poissons qui mordent à la ligne peuvent appartenir à des espèces considérées en péril. Au Québec, nous avons identifié 25 espèces de poissons qui sont susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables, sept espèces désignées vulnérables et trois espèces désignées menacées . De bonnes pratiques de pêche

et l'adoption de comportements responsables *peuvent* contribuer à *préserver* ces espèces importantes. Voici quelques mesures à adopter :



- *Respecter les quotas et les périodes de pêche ;*
- *Remettre à l'eau les captures accidentelles ;*
- *Garder l'eau et les rives exemptes de déchets ;*
- *Éviter les produits chimiques (herbicides, engrais, etc.) aux abords du plan d'eau ;*
- *Conserver la végétation naturelle en bordure des plans d'eau (lieux de fraie et pouponnières à poissons) ;*
- *Partager vos observations, signaler toute situation inquiétante ou inhabituelle à l'adresse suivante :
http://www.cdpnq.gouv.qc.ca/espece_faune.htm*

Partie 2

1.5 Espèces exotiques envahissantes⁷



Objectif : *Faire réaliser aux jeunes la menace que représentent les espèces exotiques envahissantes sur l'intégrité, la santé et la qualité de l'écosystème aquatique.*



ATTENTION ! Des espèces animales et végétales exotiques envahissent les plans d'eau du Québec ; elles menacent la qualité de l'eau, les activités nautiques, la pêche, la faune et la flore locales. Elles sont souvent la principale menace des espèces en péril en compétitionnant directement pour les mêmes ressources ou en modifiant les habitats. Interrogez les jeunes et

faites-les réfléchir sur les façons de prévenir la propagation d'espèces exotiques envahissantes :



- *Inspecter votre embarcation ;*
- *Retirer boue, végétaux et animaux et les jeter loin des plans d'eau ;*
- *Vider l'eau du bateau (cale, vivier, etc.) ;*
- *Laver l'embarcation (la faire sécher cinq jours avant de changer de plan d'eau) ;*
- *Ne JAMAIS rejeter appâts, poissons, tortues, plantes, eau provenant d'aquariums ou de jardins aquatiques dans les cours d'eau, fossés, drains ou égouts.*

Gardez l'œil ouvert ! Si vous croyez apercevoir une de ces espèces, merci d'en faire le signalement à l'organisme compétent de votre région.⁸

Partie 2

1.6 Se familiariser avec l'équipement

*(Pages 10 à 13 du guide **Moi je pêche avec...Guliver !**)*



Objectif : *Initier le jeune pêcheur au contenu et au fonctionnement de son équipement.*

- Connaître son équipement permet au pêcheur de bien l'utiliser. Chaque leurre, hameçon ou appât a son utilité précise et son mode d'emploi particulier. Maîtriser sa canne à pêche, c'est savoir la monter de façon adéquate, en comprendre le fonctionnement pour mieux réagir aux imprévus.
- Se familiariser avec les nœuds de pêche assure moins de perte d'équipement et, par le fait même, plus de poissons.

Nous vous suggérons de faire trois petits ateliers :



- Un premier atelier présentant le contenu d'un coffre de pêche complet ;



- Un second permettant la pratique du nœud de pêche avec de gros anneaux ainsi que de la corde ;



- Un troisième permettant au jeune d'apprendre à assembler sa canne à pêche correctement.

Le montage de la canne à pêche exige des jeunes beaucoup de concentration et nécessite une supervision. Afin de garder leur attention, il est fortement suggéré de leur enseigner la bonne technique avant de leur remettre une canne à pêche.



Pêche blanche

*(Pages 17 à 21 du guide **La pêche blanche avec...Guliver !**)*

Adapter les présentations et les ateliers à l'équipement d'une pêche blanche.

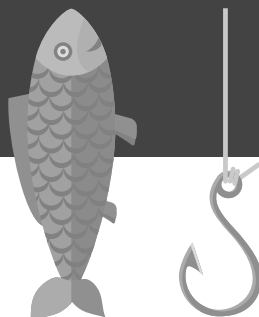
Partie 2

2. Techniques de pêche et remise à l'eau

(Page 14 du guide *Moi je pêche avec...Guliver !*)



entre 2h00
et 2h30



Objectif : *Permettre au jeune d'acquérir les habiletés pour pêcher de façon autonome et garantir le succès d'une activité en tous points conforme aux bonnes pratiques.⁹*

- Montrer l'exécution d'un lancer léger de façon sécuritaire ainsi que la technique pour ferrer un poisson. Par la suite, faire pratiquer les jeunes **AVANT DE METTRE LES HAMEÇONS** au bout de la ligne ;
- Prendre le temps d'expliquer l'importance de respecter le poisson et son environnement en faisant une démonstration de remise à l'eau, s'il y a lieu.



Nous recommandons le port de lunettes de protection et de casquettes, afin d'éviter les risques d'accident avec les hameçons. Il est aussi suggéré d'aider les jeunes, sans tout faire à leur place. Laissez-leur le plaisir d'essayer par eux-mêmes, car les erreurs font partie de l'apprentissage !

Vous devez prévoir un temps de démontage des cannes à pêche et d'éviscération des poissons, s'il y a lieu. En début d'activité, il est important de prévenir les jeunes sur la possibilité ou non de repartir avec leurs poissons. De plus, si la décision est prise de garder les poissons, assurez-vous que le poisson est comestible et en santé. Le moyen sécuritaire de conserver un poisson reste la glacière. Surtout, évitez de vider un poisson si le jeune ne le rapporte pas. Dans ce cas, la remise à l'eau du poisson doit se faire rapidement.

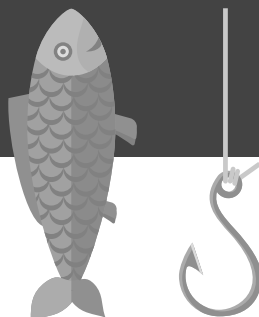
Partie 2

2. Techniques de pêche et remise à l'eau

(Page 14 du guide Moi je pêche avec...Guliver !)



entre 2h00
et 2h30



Vous devez prévoir un temps de démontage des cannes à pêche et d'éviscération des poissons, s'il y a lieu. En début d'activité, il est important de prévenir les jeunes s'ils seront en mesure ou non de repartir avec leurs poissons. De plus, si la décision est prise de garder les poissons, assurez-vous que le poisson est comestible et en santé. Le moyen sécuritaire de conserver un poisson reste la glacière. Surtout, évitez de vider un poisson si le jeune ne le rapporte pas. Dans ce cas, la remise à l'eau du poisson doit se faire rapidement.



Pêche blanche

*(Pages 20, 21, 23 et 28 du guide **La pêche blanche avec...Guliver !**)*

Parfois, durant une pêche blanche, il peut y avoir de grands moments d'attente. Comme il fait froid et que vous êtes à l'extérieur, il est bien de prévoir une source de chaleur, un breuvage chaud pour les participants ainsi que des périodes de jeux afin de les faire bouger. Il peut aussi être intéressant d'avoir une caméra sous-marine permettant de voir sous la glace; les jeunes seront très intéressés à découvrir ce qui se cache sous leurs pieds. **Adapter l'information à l'équipement d'une pêche blanche.**

Partie 2

3. Retour, réglementation et conclusion

*Pages 15 à 17 du guide **Moi je pêche avec... Guliver !***



entre 0h30
et 1h00



Objectif : *Faire un retour sur l'activité, remettre le certificat de pêche et le guide **Moi je pêche avec... Guliver !***



- Faire un bref retour sur la journée de pêche avec les jeunes ; leur demander comment ils ont trouvé leur journée et ce qu'ils ont pêché;
- Revoir les règlements de pêche au Québec¹⁰ ;
- Expliquer qu'il est essentiel de posséder son certificat de pêche et de l'avoir sur soi lors de chaque activité ;
- Faire comprendre l'importance de respecter les quotas de pêche ainsi que les périodes de pêche propres à chaque espèce de poisson ;



- Remettre aux jeunes le guide ***Moi je pêche avec... Guliver !*** ainsi que le certificat de pêche. Ce certificat permettra aux jeunes de pêcher légalement partout au Québec jusqu'à leur 18 ans, été comme hiver, et cela, en toute conformité avec la réglementation de la pêche au Québec.

Ne pas oublier de compléter la liste de coordonnées des jeunes ! Les informations qui y sont demandées sont essentielles afin que les certificats de pêche remis aux jeunes soient valides ! Avant de remettre un certificat de pêche à un jeune pêcheur, assurez-vous qu'il n'a pas déjà fait l'activité Pêche en herbe et qu'il n'a pas déjà reçu un certificat dans le passé.



Pêche blanche

(Pages 22 à 24 du guide ***La pêche blanche avec... Guliver !***)

Exemples de jeux proposés



Afin d'ajouter du dynamisme à l'activité, nous vous suggérons quelques jeux pour compléter les apprentissages en s'amusant.

Anatomie et respiration des poissons

Les jeunes doivent placer les noms sur les parties correspondantes du poisson et indiquer le rôle de certains organes (branchies, ligne latérale, etc.) (Matériel : illustration disponible à la fin de ce guide)

L'habitat du poisson

En faisant référence aux composantes de l'habitat (la

maison) du jeune pêcheur, l'animateur l'amène à indiquer les composantes de l'habitat du poisson. Puis, les jeunes pigent une illustration d'un élément qui dégrade l'habitat (huile à moteur, cannettes, pneus, rives artificialisées, etc.) et tentent d'expliquer l'effet de cet élément sur l'habitat. L'animateur demande ensuite ce qu'on peut faire pour améliorer l'habitat. (Matériel : illustrations d'éléments qui dégradent l'habitat du poisson)

Pratique du lancer léger

L'animateur montre comment exécuter un lancer léger et comment ferrer le poisson. Puis, à tour de rôle, les jeunes s'exercent en essayant d'atteindre une cible. Attention ! Cet exercice se fait sans hameçon !

Biologie et l'habitat du poisson (*course au trésor, environ 40 minutes*)

On donne un premier indice à chacune des équipes afin qu'elles se rendent à un endroit précis sur le site. Les jeunes y trouvent un carton, sur lequel sont inscrites une ou deux questions de type vrai ou faux portant sur la biologie ou l'habitat des poissons. Ils inscrivent les réponses. Au verso de ce carton, un nouvel indice leur indique où se

Exemples de jeux proposés



trouve la prochaine question à laquelle ils doivent répondre (toutes les équipes ont les mêmes questions mais des indices différents). Lorsque toutes les équipes ont terminé, on réunit tous les jeunes pour la validation des données recueillies.

Le coffre à pêche (*course à relais, environ 20 minutes*)

Les jeunes d'une même équipe sont placés en file indienne. Devant chaque équipe, un animateur tient un panier qui contient des articles que l'on apporte à la pêche (poids, moulinet, leurres, cuillères, épuisette, etc. Voir la page

10 du guide *Moi je pêche avec...Guliver !*) ainsi que certains articles qui ne sont pas utiles. Au signal de départ, le premier jeune de chaque équipe court vers le panier et choisit un objet qui, selon lui, correspond à un article qui doit être apporté à la pêche. Il revient en courant vers son équipe et le deuxième coéquipier court à son tour vers le panier, et ainsi de suite. Après le choix des articles, on réunit les jeunes ; un animateur leur demande ensuite de montrer l'article et d'expliquer la raison de leur choix. Finalement, il leur demande s'ils apporteraient les articles laissés dans le panier.

Sécurité nautique (*jeu de type sketch, environ 20 minutes*)

Chaque équipe reçoit un carton qui lui indique un comportement non-conforme à la sécurité nautique. Elle dispose de quelques minutes pour improviser un sketch illustrant ce mauvais comportement. Les équipes sont réunies et chacune mime un comportement fautif que les autres doivent tenter d'identifier. L'animateur leur demande ensuite quel serait le bon comportement à adopter.

Plus d'informations

¹ Voir 2.0 - Horaire type d'une activité Pêche en Herbe

² Pour plus d'information **sur la réglementation de la pêche au Québec**, vous pouvez visiter le <http://www.mffp.gouv.qc.ca>. Pour de l'information en général, vous pouvez consulter **L'ABC de la pêche** sur le site www.sepaq.com.

³ Pour plus de renseignement sur la sécurité nautique, vous pouvez consulter le **Guide de sécurité nautique de Transports Canada** <http://www.tc.gc.ca/media/documents/securitemaritime/TP-511f.pdf>

⁴ Des illustrations sur l'alimentation ainsi que sur la biologie des poissons sont fournies à la fin de ce document. Des informations **sur les espèces et les différents points d'eau du Québec** peuvent être trouvées sur le site <http://www.mffp.gouv.qc.ca> sous les onglets faune et pêche.

⁵ Une espèce est considérée en péril si l'on craint de la voir disparaître d'un lieu, si rien n'est fait pour rétablir la situation.

⁶ Pour connaître **les espèces en péril** se trouvant dans votre région, consultez le lien suivant : <http://www3.mffp.gouv.qc.ca/faune/especes/menacees/liste.asp>

⁷ Une espèce exotique envahissante est un organisme (animal, végétal, parasite, champignon, algue, etc.) **venu d'ailleurs** et qui, introduit dans un nouvel environnement, se propage de façon incontrôlée et cause des dommages aux humains et à l'écosystème.

⁸ Vous pouvez utiliser l'application « **Sentinelle** » du MDDELCC afin d'aller chercher plus d'informations et de transmettre vos observations : <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/biodiversite/especes-exotiques-envahissantes/sentinelle.htm>.

⁹ Pour des informations complémentaires, vous pouvez consulter ce lien : <http://www.mffp.gouv.qc.ca/faune/especes/envahissantes/index.jsp>

¹⁰ Pour plus d'information **sur la réglementation de la pêche au Québec**, vous pouvez visiter le <http://www.mffp.gouv.qc.ca>. Pour de l'information en général, vous pouvez consulter L'ABC de la pêche sur le site www.sepaq.com